

Aide à la mobilité ERASMUS Stage

Présentation générale

<https://www.uca.fr/international/partir-a-l-etranger/je-suis-etudiant/etudier-dans-une-universite-partenaire/beneficier-d-aides-financieres-pour-mes-etudes/bourse-erasmus-stages-2018-19-79364.kjsp?RH=1563357400097>

Les étudiants peuvent bénéficier d'une bourse ERASMUS STAGES dès lors qu'ils sont inscrits régulièrement dans un programme d'études sanctionné par un diplôme d'enseignement supérieur de type licence, master ou doctorat.

Les étudiants peuvent partir en stage **dès la première année d'études** pour une durée de 2 mois minimum, **sans condition d'âge ou de nationalité**.

Le financement maximal d'une mobilité de stage est de 6 mois. Les destinations de mobilité sont classées en trois groupes :

- pour toutes les mobilités à destination de pays du groupe 1, le taux de financement mensuel est fixé à 420 € ;
- pour toutes les mobilités à destination de pays du groupe 2, le taux de financement mensuel est fixé à 370 € ;
- pour toutes les mobilités à destination de pays du groupe 3, le taux de financement mensuel est fixé à 320 € ;

Groupes pays	Bourse mensuelle
Groupe 1	
Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Royaume-Uni, Suède	420 €
Groupe 2	
Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal	370 €
Groupe 3	
Ancienne République yougoslave de Macédoine, Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Turquie	320 €

Cette bourse est compatible avec d'autres bourses ou une rémunération perçue par l'étudiant pendant son stage. La bourse Erasmus devra être remboursée si l'étudiant ne satisfait pas aux termes du contrat Erasmus, sauf en cas de force majeure.

Critères d'attribution

Chaque composante universitaire désigne les étudiants qui bénéficieront d'une bourse en application des critères suivants :

Résultats académiques/ Motivation / Cohérence avec le projet professionnel / Niveau linguistique (un niveau de compétence linguistique minimum devra être défini avec l'entreprise d'accueil) / Critères financiers / Mobilités précédentes.

1 - GRATIFICATION DU STAGE

Stage gratifié > 800 euros / mois : 0 point
Stage gratifié < 800 euros / mois : 2 points
Stage non gratifié : 4 points

2 - RESULTATS ANNEE PRECEDENTE

Prise en compte du niveau académique de l'étudiant l'année précédente : entre 0 et 3 points

3 - LETTRE DE MOTIVATION – COHERENCE AVEC LE PROJET PROFESSIONNEL

Classique : 1 point
Bien argumentée : 2 points

*4 – DESTINATION**

*Pays du groupe 3 : 1 point
Pays du groupe 2 : 2 points
Pays du groupe 1 : 3 points*

**(Classement établi par l'agence ERASMUS : détails en page 1)*